



Couples bi-actifs en Bretagne : des lieux de travail et de résidence toujours plus dissociés

En 2015, 380 000 couples résidant en Bretagne sont composés de deux personnes qui travaillent. Ces couples bi-actifs représentent 58 % de la population en emploi de la région. Pour 210 000 d'entre eux, les deux membres du couple travaillent en dehors de leur commune de domicile. C'est 70 000 de plus qu'en 1990. Cette hausse de la mobilité s'accompagne d'un allongement des déplacements, en lien avec la périurbanisation. En 2015, la moitié des couples bi-actifs navetteurs parcourt au moins 29 kilomètres pour se rendre au travail.

Auteurs : Hervé Bovi, Émeric Marguerite et Michel Rouxel, Insee

Entre 1990 et 2015, le nombre de couples bi-actifs (*définitions*) résidant en Bretagne a augmenté de 10 % pour atteindre 380 000. Cette hausse résulte en partie de la hausse de la population active sur la même période (+ 19 %). Elle est toutefois inférieure à cette dernière en raison notamment de la moindre part des couples dans la population.

En Bretagne comme en France, la double activité des deux membres du couple est de plus en plus courante. Elle est à relier notamment à la progression du travail féminin, en particulier dans les secteurs tertiaires. En 2015, la composition de la population active est quasiment partagée à parts égales entre femmes et hommes.

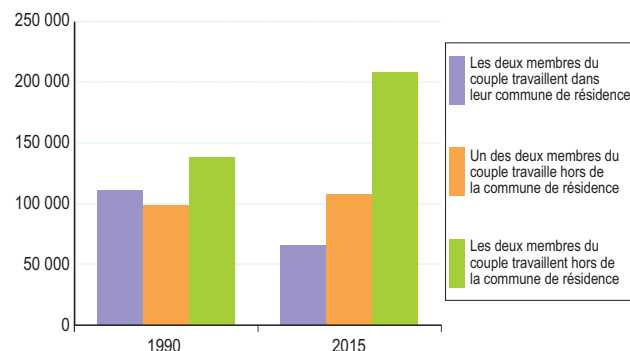
70 000 couples bi-navetteurs supplémentaires en 25 ans

La mobilité a largement évolué au sein des couples bi-actifs. En 2015, 210 000 couples bi-navetteurs (*définitions*) sont recensés. C'est moitié plus qu'en 1990 (*figure 1*). Dans le même temps, le nombre de couples bi-actifs dont aucun membre n'est navetteur a été pratiquement divisé par deux, avec 60 000 couples en 2015. En Bretagne comme ailleurs, l'augmentation du nombre de navetteurs touche plus globalement l'ensemble des actifs.

En 25 ans, les déplacements domicile-travail se sont intensifiés du fait d'un double mouvement lié notamment au développement des activités tertiaires et à la périurbanisation. D'une part, l'emploi s'est davantage concentré dans les grands pôles urbains (*définitions*), et, d'autre part, les ménages actifs sont de plus en plus nombreux à s'installer hors des grands pôles. À titre d'illustration, 50 % des membres des couples bi-actifs bretons travaillent dans les communes des grands pôles en 2015, contre 46 % en 1990. Dans le même temps, 35 % des couples bi-actifs bretons vivent dans les communes des couronnes des grands pôles alors qu'ils étaient 26 % en 1990. Dans ces couronnes des grands pôles, les couples bi-actifs sont aussi de plus en plus souvent bi-navetteurs (69 % en 2015, comparés à 54 % 25 ans auparavant) (*figure 2*). La part des couples bi-navetteurs a également progressé dans les

1 Le nombre de couples bi-actifs dont les deux membres travaillent hors de leur commune de résidence a augmenté de moitié en 25 ans

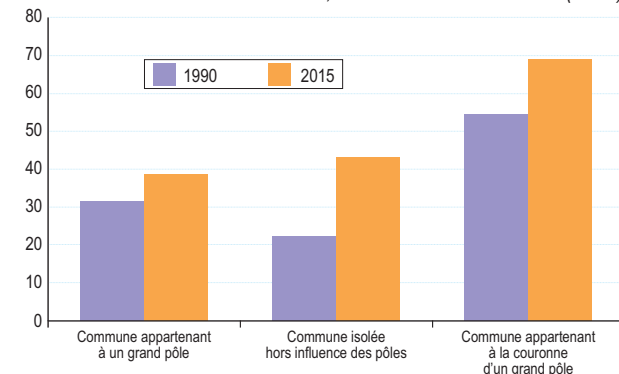
Évolution du nombre de couples bi-actifs selon la mobilité entre 1990 et 2015



Champ : couples bi-actifs.
Source : Insee, recensements de la population 1990 et 2015.

2 Plus de 2 couples bi-actifs sur 3 résidant dans les couronnes des grands pôles urbains sont bi-navetteurs

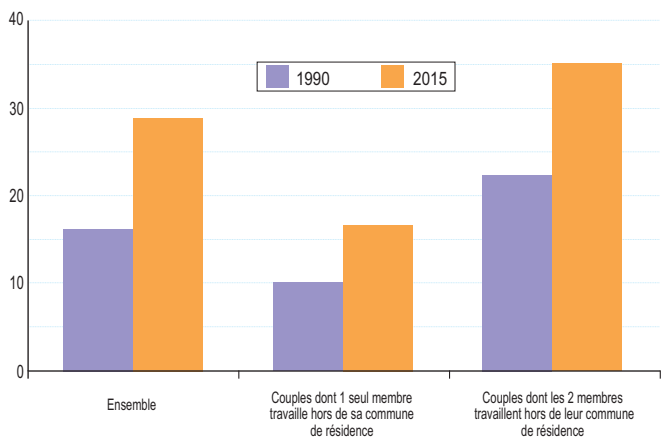
Part des couples bi-actifs dont les deux membres travaillent hors de leur commune de résidence, suivant le lieu d'habitation (en %)



Champ : couples bi-actifs bi-navetteurs.
Source : Insee, recensements de la population 1990 et 2015.

3 La moitié des couples bi-actifs navetteurs parcourt au moins 29 kilomètres pour aller travailler

Distance médiane parcourue par les couples bi-actifs (en km)



Lecture : en 2015, plus d'un couple bi-actif navetteur sur deux effectue au moins 29 kilomètres.
 Champ : couples bi-actifs dont au moins l'un des membres est navetteur.
 Sources : Insee, recensements de la population 1990 et 2015. Distancier Metric.

communes isolées (*définitions*), gagnant 21 points en 25 ans pour atteindre 43 % en 2015.

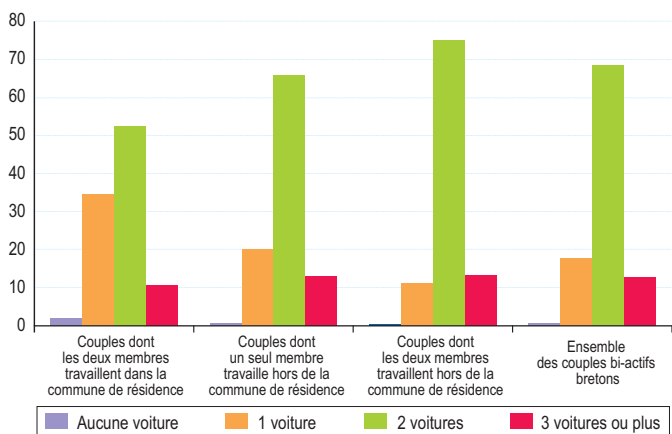
Analysée selon les catégories professionnelles, la double mobilité s'avère en particulier marquée pour les couples formés de deux professions intermédiaires. En 2015, 66 % d'entre eux sont des couples bi-navetteurs (48 % en 1990). À titre de comparaison, 56 % des couples de cadres sont bi-navetteurs en 2015 (38 % en 1990).

Un allongement des distances parcourues

Les lieux d'installation des couples bi-actifs sont de plus en plus souvent dissociés des lieux de travail. En conséquence, les déplacements engendrés sont de plus en plus longs. En 2015, la moitié des couples bi-actifs navetteurs parcourt, en cumulant les distances

4 Près de 9 couples bi-navetteurs sur 10 possèdent 2 voitures ou plus

Équipement en automobile selon le type de couple bi-actif (en %)



Champ : couples bi-actifs.
 Source : Insee, recensement de la population 2015.

parcourues par les deux membres, au moins 29 kilomètres pour se rendre au travail et autant pour le retour (*figure 3*). C'est 13 kilomètres de plus qu'en 1990.

S'il y a un cadre au sein du couple, c'est lui qui effectue le plus souvent la plus grande distance pour aller travailler. Viennent ensuite les professions intermédiaires puis les ouvriers.

Une utilisation quasi systématique de la voiture

Les membres des couples bi-actifs utilisent dans leur grande majorité la voiture pour se rendre au travail. Cet usage est encore plus fréquent lorsque le couple est composé de deux navetteurs. Ainsi, la quasi-totalité des couples bi-navetteurs utilise la voiture, alors que c'est un peu moins le cas pour les couples mono-navetteurs, dans lesquels un seul des deux membres travaille en dehors de sa commune de résidence (82 %).

Ce recours à la voiture est encore plus fréquent (98 %) parmi les individus navetteurs des couples bi-actifs résidant dans une commune isolée, ces habitants étant souvent plus éloignés des réseaux de transports en commun. Cette part, bien que moins élevée, demeure importante au sein des couples bi-actifs résidant dans un grand pôle urbain (89 %).

En 2015, les couples bi-actifs possédant au moins 2 voitures sont très majoritaires (82 %) : c'est le cas de 88 % des couples bi-navetteurs (*figure 4*) et de 79 % des couples mono-navetteurs.

L'utilisation quasi systématique de la voiture, en lien avec l'augmentation du nombre de déplacements et de leur longueur, le tout dans un contexte de coûts toujours croissants de l'énergie, pose les problématiques de la congestion en milieu urbain et plus généralement des coûts de transport, toujours plus élevés. ■

Les couples bi-actifs aux déplacements longs

Les individus des couples bi-actifs aux déplacements longs sont de plus en plus nombreux. En 2015, 2,3 % des individus des couples bi-actifs font plus de 100 kilomètres pour se rendre au travail, contre 1,5 % en 1990. Ces déplacements longs sont essentiellement effectués par des cadres.

L'utilisation de la voiture est, là aussi, largement majoritaire. Toutefois, lorsque l'un ou l'autre membre d'un couple bi-actif réside à plus de 100 kilomètres de son lieu de travail, il voyage en transports en commun dans 11 % des cas. À titre de comparaison, toutes distances confondues, 4 % de l'ensemble des membres navetteurs des couples bi-actifs utilisent ce mode de transport.

Sources et définitions

Sources : Recensements de la population 1990 et 2015.

Dans cette étude, un **couple bi-actif** est un couple dont les deux membres ont un emploi.

Un **navetteur** est une personne ayant un emploi et qui travaille dans une commune autre que celle où il réside. Un couple bi-navetteur est composé de deux membres navetteurs.

Le zonage en **aires urbaines** de 2010 propose une mesure des aires d'influence des villes sur le territoire. Les **grands pôles urbains** sont les unités urbaines comptant au moins 10 000 emplois, les **couronnes des grands pôles** sont composées des communes dont au moins 40 % des actifs occupés y résidant travaillent hors de la commune, dans un grand pôle ou dans sa couronne. Les **communes isolées hors influence des pôles** sont toutes celles qui ne font partie ni d'une aire urbaine, ni des communes multipolarisées.

Pour en savoir plus

- Dans les couples aux emplois « distants », le plus qualifié fait la route – Jean-François Hervé et Ludvine Neveu-Cheramy, Insee – Dans : Insee Analyses Bretagne, n° 18 (2015, mai) – 4p.
- Les emplois se concentrent très progressivement sur le territoire, les déplacements domicile-travail augmentent – Robert Reynard et Vincent Vallès, Insee – Dans : Insee Première, n° 1 771 (2019, septembre) – 4p.
- En Bretagne, la moitié des navetteurs travaille à plus de 15 km de leur domicile – Carole Helleux, Insee – Dans : Insee Flash Bretagne, n° 20 (2016, octobre) – 2p.

